

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er juillet 2016

TRAVAIL - (N° 3909)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 113

présenté par
M. Sirugue
-----**ARTICLE 4**

À l'alinéa 7, substituer au mot :

« prises »

le mot :

« pris ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.